

Panel France - Italie : deux modèles

Igamingfrance conférence
Paris, 26 et 27 mars 2012

La régulation des jeux en ligne en Italie. Un aperçu des caractéristiques, similitudes et différences avec le modèle français.

Valérie Peano

Avocat, Studio di Consulenza Societaria e Tributaria (Italie)

Les jeux d'argent et de hasard en Italie

- **Le principe de réserve étatique en matière de jeux**
- **Le contrôle d'une autorité régulatrice unique liée au Ministère des Finances: l'Amministrazione Autonoma dei Monopoli di Stato (AAMS)**
- **Une libéralisation progressive et réglementée du marché**
- **Une politique d'expansion des jeux**
- **Une multiplication des canaux de distribution**

Les jeux d'argent et de hasard en Italie

- **Les produits de jeux**

 - Lotto*

 - Jeux numériques, également en ligne*

 - Loteries et ticket à gratter, également en ligne*

 - Paris sportifs et concours, également en ligne*

 - Paris hippiques et concours, également en ligne*

 - Bingo, également en ligne*

 - Machines à sous et VLT*

 - Jeux d'adresse en ligne*

 - Jeux de casino en ligne*

- **La croissance du marché italien en 2011 (Euros):**

 - le chiffre d'affaires net a été de 18,4 milliards
 - les caisses de l'Etat ont encaissé 9 milliards
 - les gains des joueurs ont touché 61,5 milliards

Les jeux d'argent et de hasard en ligne

- **Une libéralisation progressive et réglementée du marché**
 - le décret Bersani n. 223 du 4 juillet 2006
 - la loi n. 88 du 7 juillet 2009

- **Principales obligations pour participer aux appels d'offres**
 - le siège social au sein de l'EEE
 - l'infrastructure (serveur) au sein de l'EEE
 - l'interdiction des opérations “.com”
 - les garanties

Les jeux d'argent et de hasard en ligne

- **Principales obligations techniques des concessionnaires pour les jeux en ligne**
 - la connection au système central de l'AAMS
 - le dialogue selon des protocoles de communication établis par l'AAMS
 - l'obligation d'une certification du projet de plateforme et des projets de jeux

Les jeux d'argent et de hasard en ligne

- **Obligations par rapport aux joueurs**
 - l'identification du joueur
 - le numéro d'identification et la validation par l'AAMS
 - l'établissement du contrat de jeu, approuvé par l'AAMS
 - l'obligation des mécanismes d'auto-exclusion et de modération
 - des temps fixés pour l'attribution des gains
 - des comptes courants spécifiques

Etude comparée: Italie/France (1/2)

- Une offre de jeux plus vaste
- Une taxation différente

Jeux	Taxation (en %)		Assiette	
	FR	IT		
Paris sportifs	9,3	2 -5 (4,17)	mises	mises
Paris hippiques	14,4	16,4	mises	mises
Poker tournament	2	3	CA	CA
Poker cash	2 cap (1,2)	20 (0,63)	CA	PBJ

données It. Carboni&Partners

- Un taux de retour compétitif

Etude comparée: Italie/France (2/2)

- **Des mesures de protection des joueurs différentes**
- **Absence des droits d'exploitation** des jeux d'argent et de hasard en ligne appartenant aux fédérations et aux organisateurs de manifestations sportives.
- **Une action similaire de contraste à l'illégalité**

Panel France - Italie : deux modèles

- **Deux modèles différents**
- **Les défis de l'accord bilatéral**
- **Vers un modèle européen?**